



Secrétariat Général

L15 - 34
Dossier suivi par
Fabrice DECLE

Téléphone
03 22 71 25 14.
Fax
03 22 71 25 13.
Mél.
ce.dsden80
@ac-amiens.fr

20, Bd d'Alsace Lorraine
80063 AMIENS cedex 9

Amiens le 29 mai 2015

L'inspecteur d'académie
Directeur académique des services de l'éducation
nationale de la Somme

A

Mesdames et messieurs les Directeurs d'école

S/C de mesdames et messieurs les Inspecteurs de
l'Education nationale chargés d'une circonscription
de premier degré

Objet : Recrutement des contrats uniques d'insertion

Certaines écoles du département ont obtenu en 2013/2014 l'affectation d'un contrat unique d'insertion dédié exclusivement à l'« aide à la direction de l'école ».

Depuis cette date, le périmètre des écoles dotées d'un contrat aidé a peu évolué. Il est donc aujourd'hui nécessaire de recenser les écoles du département qui souhaitent bénéficier d'un contrat unique d'insertion « aide à la direction de l'école » en 2015/2016.

Toutes les écoles sont concernées par cette demande qu'il s'agisse d'un renouvellement ou d'une première demande.

C'est pourquoi, j'invite les directeurs d'école désireux d'accueillir un contrat aidé « aide à la direction de l'école » à compter de l'année scolaire 2015/2016 à retourner le coupon réponse joint ci dessous par la voie hiérarchique avant le 15 juin 2015 délai de rigueur.

Les demandes issues de directeurs d'école qui ne justifient pas de décharge de direction seront traitées prioritairement.


Yves DELECLUSE

.....
COUPON REPONSE à retourner sous couvert de l'IEN au secrétariat général de la DSDEN avant le 15 juin 2015

ECOLE :

Nombre de classes :

CIRCONSCRIPTION :

Je souhaite disposer d'un contrat aidé « aide à la direction de l'école »

Signature du directeur

Avis de l'IEN :